

Étude de l'impact du facteur linguistique sur l'intégration académique et socio-professionnelle : cas du français chez les étudiants de la filière des sciences économiques et juridiques.

Study of the impact of the linguistic factor on academic and socio-professional integration: case of french among students in the economics and legal sciences sector.

Auteur 1 : ELMORTAJI Majda,

ELMORTAJI MAJDA, PhD Student.
Université Mohamed V, FSE Rabat.

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : ELMORTAJI M. (2023) «Étude de l'impact du facteur linguistique sur l'intégration académique et socio-professionnelle : cas des étudiants de la filière des sciences économique et juridique », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 16 » pp: 646 – 659.

Date de soumission : Janvier 2023

Date de publication : Février 2023



DOI : 10.5281/zenodo.7748443
Copyright © 2023 – ASJ



Résumé :

La langue française joue un rôle important dans l'intégration académique et professionnelle des étudiants. Elle est parmi les langues officielles du Maroc et est largement utilisée dans l'enseignement supérieur et dans le marché du travail. De nombreux programmes de formation sont dispensés en français, ce qui signifie que sa maîtrise est un atout essentiel pour réussir dans maints domaines. Pour aider ces derniers à la maîtriser, les universités au Maroc ont offert des programmes en langues et des cours intensifs dans les deux premiers semestres de la licence. En fait, la maîtrise de la langue française est cruciale pour les étudiants au Maroc qui cherchent à réussir dans leur parcours. Elle offre de nombreux avantages et leur permet d'acquérir des compétences linguistiques importantes, d'accéder à des opportunités professionnelles à l'échelle nationale et internationale et de participer à la vie socio-économique du pays. Par conséquent, il est capital de continuer à promouvoir et à renforcer l'apprentissage de la langue française dans les établissements d'enseignement et les centres de formation professionnelle.

Dans cette perspective, l'enseignement du français juridique au Maroc revêt une importance névralgique pour les étudiants et les professionnels du droit. Ces derniers doivent avoir une maîtrise solide de la langue pour pouvoir travailler efficacement dans leur domaine. Ceci dit, nous considérons que l'enseignement du français juridique permettra aux étudiants de développer des compétences linguistiques spécialisées dans le domaine du droit. Cela peut être particulièrement utile pour ceux qui envisagent de poursuivre une carrière en droit ou dans des domaines connexes alors, la langue peut être un avantage concurrentiel sur le marché du travail, car elle peut augmenter les chances d'obtenir des emplois. Notre travail est un essai d'investigation de terrain visant la mise au clair des enjeux relatifs à l'enseignement du français au cycle supérieur. Nous avons choisi de mener cette étude à la faculté des sciences économiques et juridiques de Rabat et ce en ciblant les inscrits en première année dans cette filière. L'objectif étant de déceler les représentations des étudiants des sciences juridiques sur cette langue, identifier leur niveau et leur conscience de l'importance de cette composante dans leur parcours académique et surtout professionnel. Au terme de ce processus, nous avons conclu que si carence en langue il y a, c'est en raison de l'absence de décloisonnement entre les matières de spécialité et celle de langue et que si refonte des programmes d'enseignement du français est possible, l'approche FOS est la plus appropriée en contexte universitaire.

Mots clés :

Français juridique, communication, employabilité, enseignement supérieur, intégration.

Abstract :

The French language plays an important role in the academic and professional integration of students. It is among the official languages of Morocco and is widely used in higher education and in the labor market. Many training programs are taught in French, which means that mastering it is an essential asset for success in many fields. To help students master it, universities in Morocco have offered language programs and intensive courses in the first two semesters of undergraduate studies. In fact, mastery of the French language is crucial for students in Morocco seeking to succeed in their studies. It offers many advantages and allows them to acquire important language skills, access professional opportunities nationally and internationally, and participate in the socio-economic life of the country. Therefore, it is essential to continue to promote and strengthen the learning of the French language in educational institutions and vocational training centers.

In this perspective, the teaching of legal French in Morocco is of vital importance for students and law professionals. The latter must have a solid command of the language in order to work effectively in their field. That said, we believe that teaching legal French will allow students to develop specialized language skills in the field of law. This can be particularly useful for those who plan to pursue a career in law or related fields then, language can be a competitive advantage in the job market, as it can increase the chances of getting jobs. Our work is an attempt to investigate the issues surrounding the teaching of French at the graduate level. We have chosen to conduct this study in the Faculty of Economic and Legal Sciences in Rabat, targeting first-year students in this field. The objective was to detect the representations of the students of legal sciences on this language, to identify their level and their conscience of the importance of this component in their academic and especially professional course. At the end of this process, we concluded that if there is a lack of language, it is due to the absence of decompartmentalization between the specialty subjects and the language.

Keywords :

Legal French, communication, employability, higher education, integration.

Introduction :

Le français comme langue et outil de communication revêt une importance capitale sur divers plans. Compte tenu de ce fait, son enseignement au Maroc commence dès le cycle fondamental pour se poursuivre jusqu'au supérieur. C'est dans cette perspective que sont apparues des méthodes d'enseignement du français au supérieur sur Objectif spécifique (FOS), sur Objectif Universitaire (FOU) et sur Objectif Professionnel (FLP) (CUQ, J.P. 2010). Elles sont destinées à un public précis, clairement identifié, et qui a un lien direct avec un objectif de sortie.

Dans ce contexte, nous avons choisi de travailler sur l'impact du facteur linguistique sur l'intégration académique et socio-professionnelle chez les étudiants de la filière des sciences économiques et juridiques.

En fait, dans le domaine du droit, « dire, c'est faire » (Austin), le verbe est l'équivalent de l'action d'où justement l'importance de la conscience de ce fait, la maîtrise de la terminologie, de la structure et de la construction du discours est fondamentale. L'erreur, les approximations sont de l'ordre de l'interdit. Tout compte, le dit, la façon de dire et le cadre dans lequel le discours est prononcé. La composante linguistique revêt une importance presque identique à celle disciplinaire.

Se prononcer en qualité de juriste requiert une compétence liée à une conscience de l'exigence du bon usage du discours. Il faut pouvoir comprendre, analyser et interpréter des énoncés, savoir construire et bien agencer une argumentation. À ce stade, il appert que la jonction du savoir au savoir-être et au savoir-faire pour aboutir à une entité complémentaire n'est pas de l'ordre du secondaire, mais plutôt du nécessaire. Par ailleurs, il est à noter que les sciences juridiques est une filière à laquelle des étudiants de provenance de diverses branches pourront accéder. Les économistes, les scientifiques aussi bien que les littéraires. Elle est le terrain de rencontre de plusieurs profils. Ces derniers donnent naissance à une situation complexe, des besoins particuliers, car le public est composite. Tout compte fait, la prise en considération de ces éléments est essentielle dans l'entreprise de conception d'un cours de langue de qualité. Un cours et un programme d'enseignement sur objectifs spécifiques qui vise l'optimisation de la formation et qui hisse les profils de sortie des étudiants des universités (MANGIANTE, J-M., et PARPETTE, Ch. 2004).

Avant de mettre en place un programme de formation spécialisé en français juridique, nous avons mené une étude de terrain visant l'examen des représentations des étudiants sur le français (Fernandez M B, et al. 2013), comme langue enseignée et d'enseignement, de

l'importance de cette composante dans la poursuite des études et dans l'intégration professionnelle.

Qu'est-ce qui fait du facteur linguistique un déterminant majeur dans l'accès au savoir aussi bien qu'à l'emploi ? Quelles sont les causes des insuffisances en matière de langue et quelles en sont les conséquences, tant sur le niveau académique que professionnel ? Quel programme de formation, en français, mettre en place pour pallier ces carences et dysfonctionnements ?

À cette fin, nous avons ciblé en premier lieu les étudiants, de la première année, de la faculté des sciences économiques et juridiques de Souissi, Rabat. Nous avons distribué le questionnaire dans la centrale, mais également dans les annexes. Géographiquement parlant, nous nous sommes déplacés entre Souissi et Agdal. Dans ce qui suit, nous exposerons quelques résultats de l'enquête entreprise.

Présentation des résultats de l'étude de terrain : analyse et discussion.

1. filière universitaire :

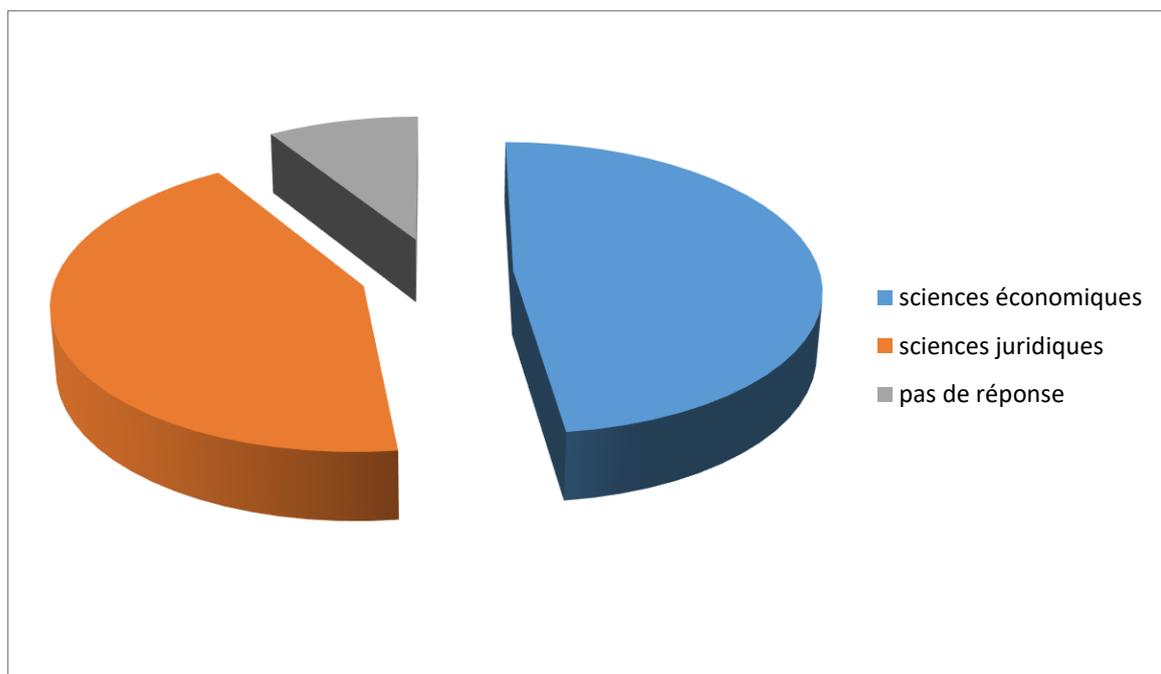


Figure (1) : présentation des filières des étudiants questionnés.

Filière	Étudiants inscrits
sciences économiques	48%
sciences juridiques	43%
pas de réponse	9%

Les questionnaires ont été distribués à la faculté des sciences économiques et juridiques de Rabat, notre public cible est composé principalement des étudiants inscrits à cette dernière. C'est ce qui justifie le fait que 58% soient d'orientation sciences économiques et 47% soient en sciences juridiques. Ceux qui n'ont pas répondu à la question l'ont ou bien omise ou considérée comme facultative, qu'ils ne relèvent pas de la filière ciblée est fort peu probable, car nous avons demandé aux interrogés avant de leur soumettre le questionnaire s'ils sont des inscrits réguliers à la faculté en question.

En fait, la contextualisation et la délimitation de l'espace de recherche sont, pour nous, d'une importance névralgique. Il s'agit de cerner un aspect particulier de la problématique en question. Viser un public hétéroclite, d'orientation diverse n'allait pas nous permettre d'avoir des résultats exacts, représentatifs et surtout exploitables dans un projet ou une proposition de réforme. Les besoins et les attentes de chaque spécialité diffèrent d'une autre.

De plus, le choix de la filière en question se justifie par maintes raisons ; il s'agit d'un domaine de spécialité qui requiert un certain niveau de maîtrise du français, car la composante linguistique constitue la colonne vertébrale de l'action et de l'acte juridique, tout y passe par le biais de la parole, par le verbe. Ceci dit, elle doit faire l'objet d'un enseignement minutieux, autant que faire se peut.

2. Vous considérez que votre niveau en français est :

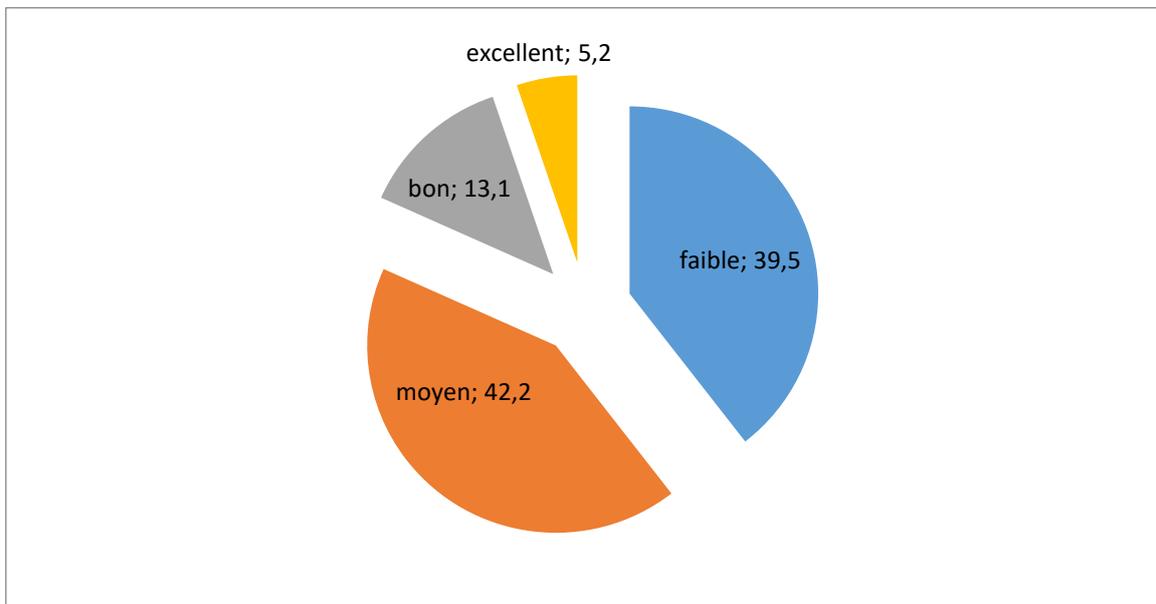


Figure (2) : estimation du niveau des étudiants.

Niveau	Pourcentage
Faible	39,5%
Moyen	42,2%
Bon	13,1%
Excellent	5,2%

L'accès à certaines filières est conditionné par une étude de dossier ou par une passation d'un test diagnostique en matière de spécialité ou de langue. Eu égard au fait que notre étude a coïncidé avec la pandémie de la Covid 19, nous n'avons pas pu avoir accès aux résultats des tests, s'ils sont faits. Nous avons procédé à l'interrogation directe du public cible. L'estimation personnelle des étudiants portant sur leur niveau montre que la majorité, c'est-à-dire +40%, considère qu'elle a un niveau « *moyen* ». Ceci dit, nous avons affaire à une catégorie ayant des lacunes, obstacles en la langue, mais qui pourrait également avoir du potentiel, qui une fois encadrée et accompagnée se transformerait en point fort.

Cependant, il est alarmant de voir une autre catégorie avouer sa « *faiblesse* », soit 39,5%. Ce niveau correspond à A1 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL, 2001). Un chiffre qui est parlant et nécessite une prise en charge en urgence. Qu'un

étudiant déclare qu'il est moyen signifie qu'il est toujours sur le terrain du combat et qu'il fournit des efforts pour s'améliorer, mais qu'un autre dise qu'il est faible, ceci équivaut à une résignation et à une soumission à la force, plutôt à la pression, imposée par la langue.

Pour ce qui est de l'excellence, elle est au rendez-vous également, mais notifiée chez uniquement +10%, ce qui veut dire qu'elle ne représente qu'une minorité.

L'analyse de la tendance générale montre que le niveau des étudiants en français à l'université marocaine et plus particulièrement chez les inscrits à la faculté des sciences économiques et juridiques oscille entre deux échelles : moyenne et faible. Nous examinerons ultérieurement les répercussions de ce fait, sur le plan académique et sur celui professionnel.

3. Pratique du français hors du contexte universitaire :

Les interrogés qui parlent en français en dehors de la classe de langue pouvaient préciser si c'est à la maison, avec leurs ami-e-s ou alors sur les réseaux sociaux et plusieurs choix ont été possibles. Voici les résultats :

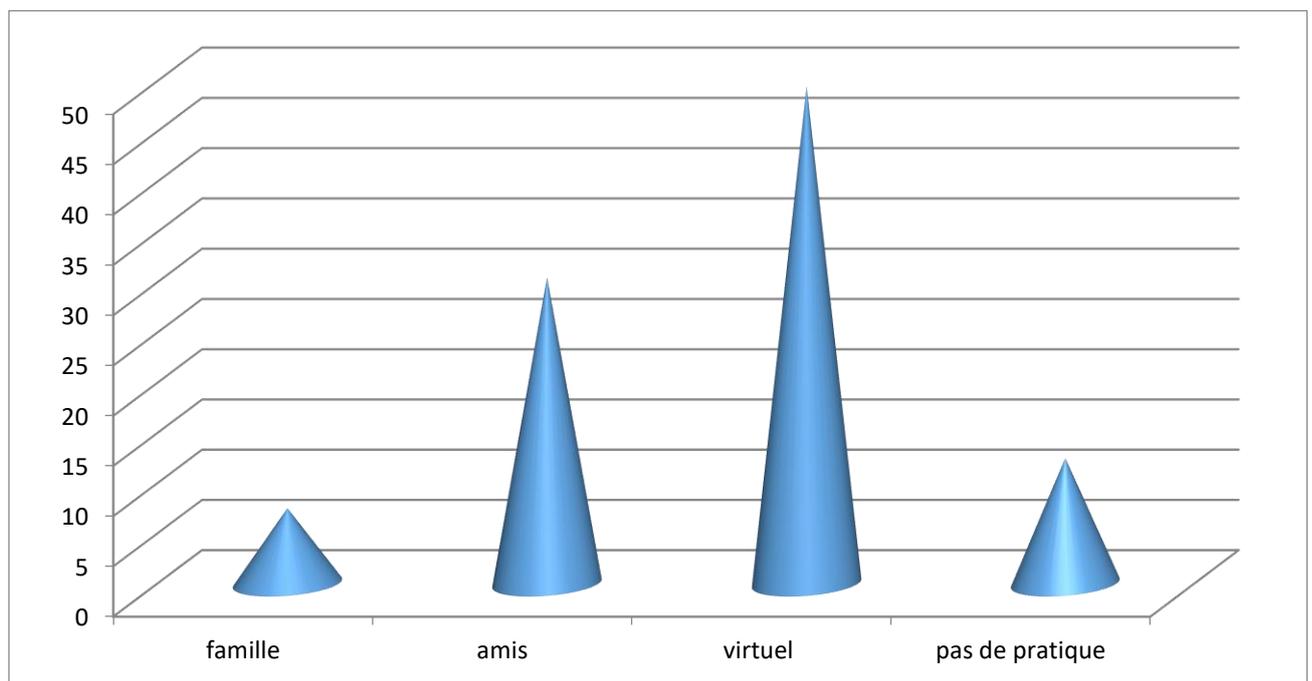


Figure (3) : pratique du français.

Milieu d'apprentissage	Pourcentage
Famille	7,5
Amis	30,5
Virtuel (réseaux sociaux, etc.)	49,5
Pas de pratique	12,5

En effet, les étudiants questionnés déclarent qu'ils parlent en français en dehors de la classe de langue, plus précisément, sur les réseaux sociaux, résultat tout à fait normal étant donné que la majorité d'entre eux ont déclaré qu'ils avaient des amis étrangers, notamment sur les réseaux sociaux. Pour ce qui est des pratiques langagières réelles, 30,5% des étudiants avancent qu'ils parlent en français avec leurs amis et uniquement 7,5% pratiquent le français à la maison avec leurs familles. Certes, ceux qui n'en font pas usage dans la vie quotidienne présentent une minorité 12,5%, mais les raisons qui président à cette attitude doivent être mises en évidence afin de les faire intégrer dans la communauté linguistique (GILBERT G. 2004). En fait, cette absence de pratique pourrait être due à maints facteurs, il se peut que la catégorie en question ne soit pas dans le besoin de travailler sur son capital linguistique parce qu'il est correct, ou bien qu'elle ait des réticences suite à l'usage de langue eu égard à sa qualité défectueuse.

4. Avez-vous des problèmes en langue française ?

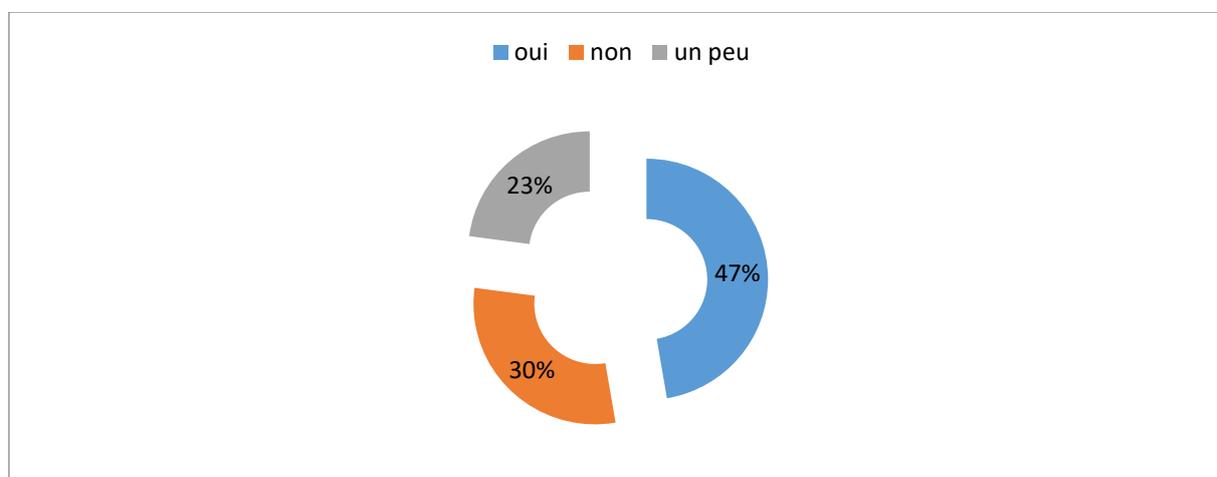


Figure (4) : les lacunes des étudiants en matière du français.

Réponses	Pourcentage
oui	47,3
non	29,8
un peu	22,9

La réponse à cette question fait écho à celle portant que le niveau des étudiants en langue française. Si celui-ci vacille entre le moyen et le faible, c'est parce que ces derniers avouent qu'ils ont des problèmes, avec un pourcentage de 47,3%, en la matière. Si l'on établit le lien entre ce résultat et le fait que les étudiants poursuivent leurs études à l'université uniquement en français, on a du mal à imaginer une bonne intégration au cycle supérieur. L'étudiant marocain arrive au seuil de ce dernier avec des lacunes et fait face à d'autres pendant le parcours.

5. Au début de votre parcours, vous êtes arrivés à comprendre les cours magistraux en matière du droit ?

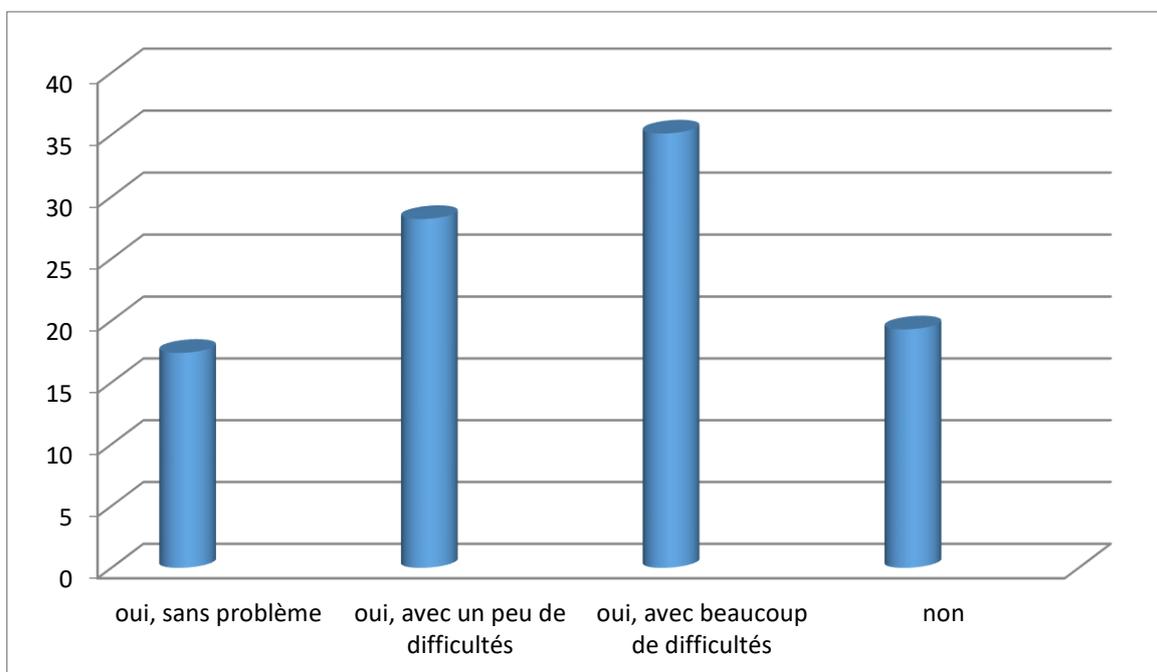


Figure (5) : degré d'assimilation des cours magistraux.

Réponses	pourcentage
oui, sans problème	17,4 %
oui, avec un peu de difficultés	28,2 %
oui, avec beaucoup de difficultés	35,1 %
non	19,3 %

L'assimilation des cours à l'université est l'étape principale assurant le lien entre le professeur et l'étudiant. Une fois ce dernier se met en état d'incompréhension, il se transforme en un élément passif qui, au fur et à mesure de l'avancement du cours, se détache du groupe classe. Cette difficulté pourrait être causée par une orientation inappropriée de l'étudiant ou par le niveau linguistique de ce dernier. D'autres facteurs comme la massification, la voix inaudible de l'enseignant à cause du bruitage, etc. peuvent être à l'origine de cette adversité.

6. Votre intégration linguistique à l'université est :

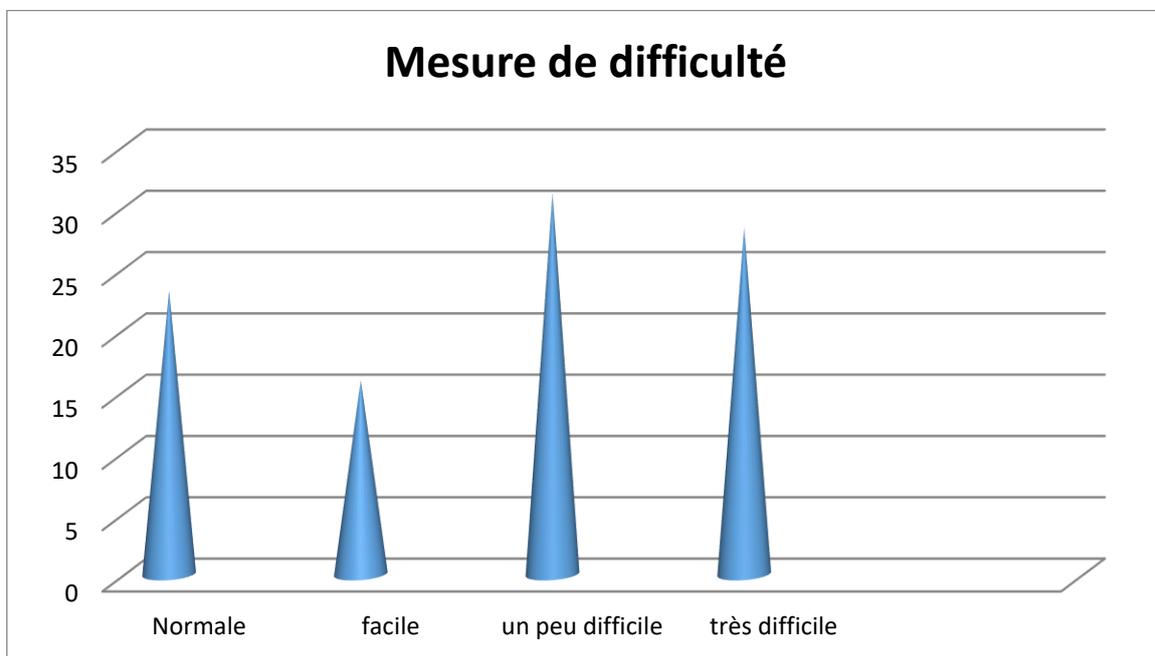


Figure (6) : appréciation sur l'intégration linguistique des étudiants.

Réponses	pourcentage
Normale	23,2
facile	15,9
un peu difficile	31,18
très difficile	28,34
sans réponse	1,38

Tout changement fait appel à un processus d'adaptation, celui-ci peut se faire sans difficulté comme il peut se heurter à des embûches. Le passage de l'école au cadre universitaire, la confrontation d'un nouveau public, d'une nouvelle modalité d'enseignement apprentissage est sans aucun doute déstabilisant du moins au début. +23% et 15% affirment avoir pu s'intégrer facilement sans écueils au rang de l'université alors que 31% et 28% expriment la chose contraire ; c'est avec difficulté qu'ils ont pu s'accommoder au rythme des études.

Ce qui nous importe le plus est l'analyse des motifs présidant à cet état de fait. Savoir ce qui rend l'intégration facile et examiner les éléments qui entravent cette opération. C'est ce que nous allons essayer d'analyser dans ce qui suit.

7. Les difficultés d'intégration sont dues à :

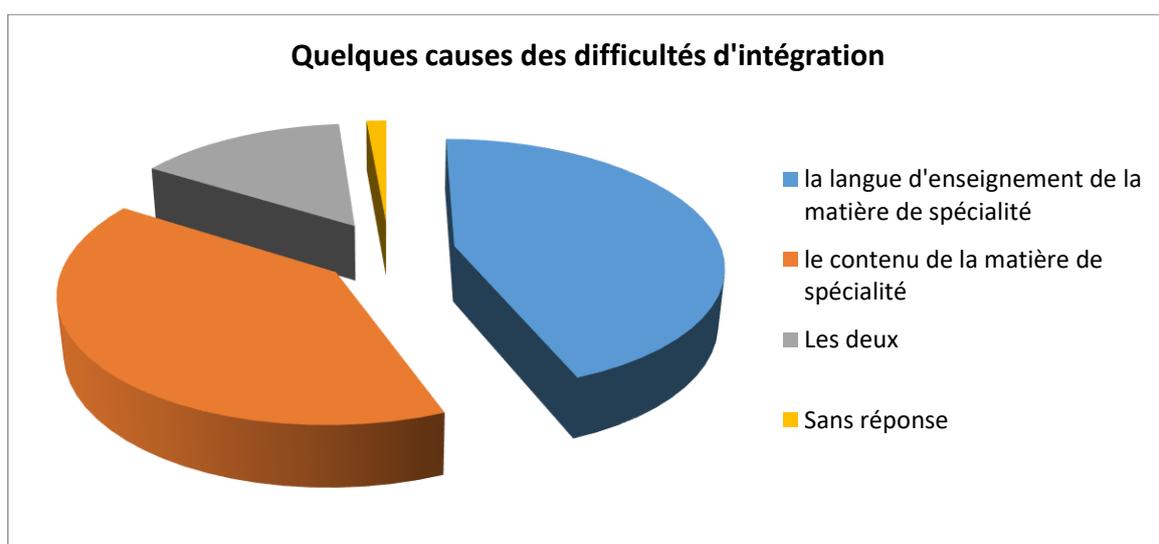


Figure (7) : études des facteurs qui inhibent l'intégration.

Causes	Pourcentage
la langue d'enseignement de la matière de spécialité	44,01 %
le contenu de la matière de spécialité	39,89 %
Les deux	14,7 %
Sans réponse	1,4 %

Si difficulté avouée il y a, elle est due à divers facteurs. Nous nous sommes contentés d'analyser ce fait à travers deux principaux points de vue. Le premier traite des obstacles engendrés par la langue d'enseignement, en l'occurrence le français, le second concerne le contenu des matières enseignées. 44% responsabilise le choix des langues d'enseignement de l'échec de leur intégration. Alors que 39% se déclarent responsables en avouant être inscrits dans une filière qui n'est pas en adéquation avec leur profil et compétences.

Le premier problème est extrinsèque aux étudiants et concerne tous ceux qui entament leurs études supérieures, il s'agit donc d'une problématique à caractère générale. Cependant, ce qui nous semble inquiétant est qu'une grande catégorie déclare rencontrer des problèmes en matière de spécialité. Comme il est communément admis, c'est l'étudiant qui fait le choix de la filière de spécialité, cette dernière ne lui est pas du tout imposée. Elle découle d'un choix délibéré. Ceci dit, un problème d'orientation s'impose.

Conclusion :

Tout compte fait, il appert que le niveau, en matière du français, des étudiants inscrits en première année à la faculté des sciences juridique à Rabat oscille entre deux échelles, celle faible et moyenne. Ce fait explique, en grande partie les difficultés d'intégration rencontrées au seuil de l'université. Échecs, déperdition, démotivation en sont les principales conséquences. La rupture linguistique entre le secondaire et le supérieur n'est plus, ceci ne signifie pas que les modalités d'enseignement dans ce dernier ne doivent pas être revues. L'on va jusqu'à dire que c'est une nécessité.

Les étudiants interrogés ont exprimé un vif et véritable besoin de renforcement de leurs compétences linguistiques surtout quand il s'agit de la langue d'enseignement des modules de spécialité. Tout déficit notifié dans cette dernière pénalise doublement l'étudiant, d'une part, il peine dans la poursuite des études, notamment en rencontrant des embûches rendant ardues la compréhension des cours, interaction au sein du groupe classe, etc. D'autre part, nous avons remarqué que nombreux étudiants sont conscients du fait que le français, comme outil de communication, joue un rôle capital dans l'insertion au marché de l'emploi, elle peut être un facteur d'inclusion comme d'exclusion.

BIBLIOGRAPHIE

Cadre européen commun de référence pour les langues (2001), Didier/Division des langues vivantes Strasbourg.

CUQ, J.P. (2010) « le français sur Objectifs Universitaires : une synthèse », In Actes du Forum Mondial Héraclès à l'Université de Perpignan

MOURLHON-DALLIES F. (2006) Enseigner une langue à des fins professionnelles, Édit. Didier.

Fernandez M B, Catherine M, Jan Jaap de R, Youssef T. (2013) « Panorama » *in Evolution des pratiques et représentations langagières du Maroc du XXI^e siècle*, Paris, l'Harmattan, volume 1.

GILBERT G. (2004) « L'arabisation au Maghreb », *Revue d'aménagement linguistique au Maghreb* [en ligne], Office québécois de la langue française, n° 107, p.2, consulté le 30/01/21.

MANGIANTE, J-M., et PARPETTE, Ch., (2004). Le français sur Objectif Spécifique, Paris, Hachette.

MOURLHON-DALLIES F. (2010) « le français sur objectifs universitaires, entre français académique, français de spécialité et français pré-professionnel » In Actes du Forum Mondial Héraclès.